

Fiche descriptive générique

Efficacité personnelle

**Booster son organisation et sa productivité  
avec l'IA agentique : outils, méthodes et  
bonnes pratiques**

*Version au 08/04/2026*



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

*Comprendre le fonctionnement réel des intelligences artificielles génératives et concevoir vos premiers assistants IA personnalisés, adaptés à vos besoins métier.*

*À l'issue de ce deux jours, vous disposez d'un outil opérationnel et d'une méthode pour automatiser durablement vos tâches récurrentes, en maîtrisant les enjeux de confidentialité et de gestion des données.*

## **PUBLIC CONCERNÉ**

Salariés de structures culturelles, audiovisuelles, sportives ou événementielles occupant des fonctions d'administration, de production, de communication, de direction ou de diffusion, et souhaitant intégrer concrètement l'intelligence artificielle dans leurs pratiques professionnelles pour gagner en efficacité sur leurs tâches quotidiennes.

## **OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES**

- Comprendre le fonctionnement réel des IA génératives et le principe de contextualisation (RAG)
- Identifier les usages pertinents de l'IA dans son environnement professionnel
- Structurer ses informations et ses processus pour les rendre exploitables par une IA
- Concevoir un assistant IA personnalisé, adapté à ses besoins métier
- Automatiser des tâches récurrentes (emails, documents, organisation, veille)
- Intégrer les enjeux de confidentialité, RGPD et gestion des données
- Être en capacité de diffuser les usages au sein de son organisation

## **PRÉREQUIS**

- Être à l'aise avec les outils numériques du quotidien (email, documents bureautiques, navigation web)
- Disposer d'un ordinateur portable et d'un accès à ses principaux outils de travail pendant la formation
- Être déjà sensibiliser à la connaissance et aux bonnes pratiques en matière d'IA générative
- Avoir identifié, en amont, au moins une tâche ou un processus que l'on souhaite optimiser dans son activité

## **MODALITÉS D'ADMISSION**

Avant toute admission, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

## **CONTENU**

### **Comprendre**

- Démystification des IA génératives
- Fonctionnement des grands modèles de langage (LLM), limites et biais
- Du prompt à la contextualisation : introduction au principe du RAG (Retrieval-Augmented Generation)
- Identification des cas d'usage métier

### **Structurer**

- Identification des usages concrets de l'IA à partir des tâches quotidiennes des participants
- Structuration des données : documents, procédures, templates
- Introduction aux fichiers de contextualisation
- Bonnes pratiques : qualité des données, logique documentaire

### **Paramétrer**

- Mise en place d'un assistant IA dans un environnement de travail dédié
- Organisation des dossiers, connexions aux outils, paramétrage de l'environnement
- Tests sur les cas réels des participants
- Itérations et ajustements

### **Exploiter**

- Automatisation de tâches concrètes : emails, contrats, organisation documentaire
- Optimisation et fiabilisation des résultats produits par l'assistant
- Gestion des données sensibles : enjeux RGPD, principes d'anonymisation



- Élaboration d'un plan d'intégration de l'IA dans son organisation

## FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

### BILON Sonia

Consultante en structuration stratégique spécialisée dans les organisations culturelles, elle accompagne les équipes dans la clarification de leurs processus et la réduction de leur charge mentale professionnelle. Son approche de l'intelligence artificielle repose sur un principe simple : ce n'est pas l'outil qui fait la performance, mais la qualité des informations qu'on lui donne. Elle intervient à l'intersection de trois expertises : structuration des données, traduction opérationnelle des enjeux juridiques (RGPD, usages) et intégration concrète de l'IA dans les flux de travail.

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur d'ARTES Formations.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants, pédagogie active-interrogative).

La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.

## MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

## ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 8 participants maximum.

Durée : 2 jours (14 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)

Tarif public : **1 320 €** par participant (net de taxes)

Tarif spécifique destiné aux personnes physiques, aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 10 000 habitants :

**925 €** par participant (net de taxes)

*Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.*

## Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de % (taux de répondants 0 % à la date du 08/04/2026)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :



Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation. D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

